

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

29 septembre 2014

## TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - (N° 2230)

|              |  |
|--------------|--|
| Commission   |  |
| Gouvernement |  |

Non soutenu

**AMENDEMENT**

N ° 146

présenté par

M. Aubert, M. Fasquelle, M. Sordi, M. Straumann, M. Albarello, Mme Duby-Muller, M. Foulon,  
M. Le Fur, M. Frédéric Lefebvre, Mme Fort, M. Dhuicq, M. Morel-A-L'Huissier,  
M. Olivier Marleix, M. Decool, M. Berrios, M. Cinieri et M. Heinrich

-----

**ARTICLE 2**

À l'alinéa 5, compléter la deuxième phrase par les mots :

« avec une attention particulière pour les très petites entreprises et les petites et moyennes entreprises ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet article prévoit le soutien des politiques publiques au renforcement de la compétitivité de l'économie française.

Les TPE-PME sont particulièrement impactées par la crise économique et les politiques publiques peuvent les aider à se développer et devenir créatrices d'emplois, c'est pourquoi une attention particulière devrait y être portée.

Cet amendement vise à mettre en avant les TPE-PME qui restent source d'emplois, à condition que les politiques publiques puissent les accompagner.